AIDE-MÉMOIRE
Carte accompagnement loisir (CAL)

La carte accompagnement loisir (CAL) est la clé qu'il vous faut!

La carte accompagnement loisir (CAL), c'est quoi?

- C'est une carte sans frais qui donne un accès gratuit à l'accompagnateur ou l'accompagnatrice d'une personne handicapée lorsqu'elle participe aux activités culturelles et de loisirs de votre municipalité.
- La personne handicapée peut donc participer à vos activités en recevant toute l'aide requise en bonne compagnie!

Votre gouvernement

Québec

Devenez une municipalité partenaire de la CAL !

Faites comme New Richmond, Saint-Anaclet-de-Lessard, Ascot Corner, Saint-Ambroise-de-Kildare, Albanel et bien d'autres! Adhérez à la CAL!

Vos installations de loisirs ne sont pas complètement accessibles? L'accompagnateur ou l'accompagnatrice est justement là pour faciliter l'accès à une personne handicapée.

Faites une différence pour les personnes handicapées et augmentez la participation à vos activités!

N'oubliez pas de faire savoir à vos citoyennes et citoyens que vous êtes partenaire de la CAL!

Pour plus d'informations, consultez le site Web

www.carteloisir.ca

Office des personnes handicapées
Québec

AQLPH
Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées